



12^{èmes} Conférences stratégiques annuelle

La France, la communauté internationale et la paix au Proche-Orient

(6 et 7 mars 2007 - Maison de la Chimie, Paris)

Discours de Jérôme Chartier, Député,Assemblée nationale

Je suis honoré d'intervenir dans le cadre de ces journées annuelles organisées par l'Institut de Relations Internationales Stratégiques et je remercie Pascal Boniface de m'avoir convié à m'exprimer devant vous.

L'usage veut qu'un parlementaire soit rarement - à quelques exceptions près - un spécialiste des questions internationales puisque sa vocation est de s'intéresser d'abord à son territoire puis ensuite - si le temps le lui permet - aux enjeux du Monde. A mesure de l'accélération de la mondialisation des enjeux, des échanges, et des influences, dont les conséquences apparaissent maintenant sur tous les territoires et sous de multiples formes, je me demande dans quelle mesure cet usage ne va pas tendre à disparaître. Ainsi, la paix au Proche-Orient, a des conséquences directes sur le climat de ma circonscription du Val d'Oise, située entre Sarcelles et l'Abbaye de Royaumont. Je reconnais que ces conséquences sont plus tangibles du côté de Sarcelles que de celui de l'Abbaye de Royaumont, néanmoins, je puis affirmer qu'il y a dix ans, lorsque je fus élu pour la première fois, les tensions qui existent dans cette partie du monde n'occupaient pas autant les esprits dans cette partie du département du Val d'Oise. Le parlementaire est naturellement un homme politique qui recherche responsabilité et pouvoir pour faire, pour agir. Manifestement, si l'action n'a pas manqué, en tout cas optiquement, l'efficacité n'a jamais été vraiment au rendez-vous s'agissant de l'instauration d'une paix durable au Proche-Orient, à tel point que d'aucuns doutent aujourd'hui que l'on puisse y parvenir un jour. Les postures diplomatiques des interlocuteurs sont identifiées par tous, que ce soit celle de la plupart des pays occidentaux y compris celle des Etats-Unis, et j'ai le sentiment que chacun est donc attendu sur un exercice qui est connu d'avance.

Je me demande alors quel serait l'élément nouveau qui permettrait de redonner de l'élan à une action diplomatique, ou plus exactement, créer une situation nouvelle de telle sorte qu'elle introduise un nouvel espoir dans un processus de paix au Proche-Orient. Il est frappant de constater que pour la paix au Proche-Orient comme pour nombre d'autres sujets, et je le dis particulièrement à l'aube de l'élection présidentielle en France, le débat porte moins sur le " quoi " que sur le " comment ". Le débat porte moins sur les solutions à apporter que sur celles et ceux qui sont en mesure de les mettre en œuvre parce qu'ils conjuguent légitimité et méthodologie.

Alors qui, s'agissant du Proche-Orient, parviendrait aujourd'hui à cumuler légitimité et méthodologie pour être le fer de lance d'un nouveau processus de paix qui parviendrait à son terme, car le défi - et l'histoire le rappelle tellement - est moins de lancer un processus que de parvenir à le conduire à son terme.

Donc, qui pourrait être cet interlocuteur providentiel ?

S'agissant de ce qu'il devrait faire, la partition est connue par tous, et en particulier par toutes celles et tous ceux qui participent à ces journées stratégiques. Je ne ferai l'affront à personne de redire ce que tous ici pourraient dire mieux que moi, mais je rappellerai brièvement ce qu'il m'apparaît comme étant les données essentielles de la situation au Proche-Orient, dégagée de tous ses habits idéologiques et religieux.

Il y a donc me semble-t-il conjointement une question de nation et de territoire pour les Palestiniens qui doivent se gouverner eux-mêmes et une question de sécurité indissociable pour Israël qui n'est pas seulement militaire mais qui implique l'acceptation politique de ses voisins.

Le Quartet manifeste la volonté évidente de contribuer à l'apport d'une solution définitive, mais il est l'alliance de forces politiques concurrentes aux intérêts divergents et dont chacun a le sentiment qu'ils n'utiliseront pas la même option

face à l'inapplication d'une résolution qu'ils auraient proposée.

L'Organisation des Nations Unies aurait seule la légitimité pour agir mais je crois qu'il s'agit là malheureusement d'un vœu pieu et je ne ferai l'affront à personne de rendre crédible la solution de l'ONU comme l'interlocuteur de la paix au Proche-Orient.

Au fond, je pense qu'aujourd'hui la crédibilité de l'interlocuteur relève autant de son poids politique que de son poids économique. Et à cet égard, je m'interroge réellement si, tout compte fait, le devenir d'une action d'une Europe à 27 n'est pas d'être cet interlocuteur, une Europe qui disposerait de la compétence diplomatique dans la résolution des conflits et de cet aspect seulement - afin de ne pas remettre en chantier un transfert de compétence diplomatique qui, manifestement, n'a pas que des alliés au sein du périmètre européen. Bref, une Europe puissante économiquement, puissante en territoire et qui pourrait nourrir une position commune - et dans ce cas, et ce cas seulement, l'unanimité redeviendrait une force. Par cette nouvelle compétence et cette nouvelle légitimité, l'Europe pourrait à nouveau s'investir dans la paix au Proche-Orient. Elle pourrait donc gagner ou regagner une crédibilité perdue par plusieurs actions, et d'abord en engageant es qualité une série de contacts approfondis avec Israël, les Palestiniens et les pays voisins, sans exclusive.

Ce n'est pas nouveau, mais la nouveauté serait l'implication européenne légitime dans cette série de contacts, une implication soutenue de facto par l'ensemble des Nations qui la composent.

L'Europe ouvrirait ainsi une fenêtre diplomatique lui permettant de procéder politiquement et médiatiquement à une analyse nouvelle de la crise et à la définition d'un paquet de négociation complet avec un triple volet bien entendu :

- > le volet politique comprenant un Etat et un territoire pour les Palestiniens et la sécurité pour Israël,
- > le volet économique incluant un projet de développement interdépendant grâce à un marché ouvert et un soutien affirmé de l'Europe par des facilités de débouchés sur le premier marché mondial de consommateurs, en qualité,
- > enfin le volet garantissant la sécurité du territoire, les respect des frontières et des minorités marqué par l'engagement d'une forte présence internationale dont elle assurerait le coût.

Cet engagement européen me fait rêver. J'ai la conviction profonde qu'il est l'échelon pertinent s'agissant de l'action pour la paix au Proche-orient, comme il saurait l'être sur d'autres fronts. J'ai la conviction que le volet diplomatique attaché à l'Europe dans la résolution des conflits et dans cette capacité seulement renforcera notablement sa position politique sans entraver celle des pays membres.

S'agissant du mandat, une fenêtre a été ouverte dans cette campagne présidentielle.

Nombre d'entre nous a le sentiment que le traité de Nice ne peut pas être le canon de la construction européenne et qu'il convient de trouver une évolution qui sans être la version intégrale du traité repoussé par les Français le 29 mai 2005, comportera quelques convergences évolutives. A cet égard, un mandat européen qui viendrait se substituer à l'action individuelle des 27, un mandat assorti de moyens de coercition économiques et de mise en œuvre de moyens humains et matériels à mille lieux de la mise en place de la force d'interposition au Liban, bref un mandat fort disposant de moyens puissants pourrait être une avancée européenne importante.

Lorsque l'on pense à l'action diplomatique de l'Europe dans la résolution des conflits, chacun pense inévitablement à la crise des Balkans où, tour à tour, les Européens seuls puis les Américains seuls ont échoué successivement. Je me souviens tout comme vous probablement des désaccords au sein même des pays de l'Union européenne sur les postures diplomatiques qui n'ont fait que rendre plus long encore en temps et plus lourd encore en dommage collatéral ce conflit situé à si peu d'heures d'avion de Paris. Et ce n'est que lorsque tous les partenaires ont décidé de mettre fin à leur impuissance que l'unité sur quelques principes a permis de progresser vers des solutions qui ont mis tant de temps à entrer dans les faits.

Au Proche-Orient, l'impuissance des efforts partiels a été je crois amplement démontrée et il est là aussi urgent de réunir tous les partenaires. Naturellement, chacun ici rappellera que le " quartet " existe et loin de moi l'idée de nier la volonté de ses acteurs. Mais je pose simplement cette question : si l'Europe était puissante diplomatiquement, et unie dans sa volonté de peser de tout son poids pour apporter une réponse au conflit israélo-palestinien, alors le poids du Quartet n'aurait-il pas une toute autre importance ?

En bientôt cinquante ans d'histoire, l'Europe a su relever nombre de défis que les gouvernants successifs s'étaient finalement fixé à eux-même, engageant parfois leur population dans ces défis, comme lors du référendum de Maastricht en 1992, qui a marqué un tournant décisif dans la construction européenne.

Sans attendre une nouvelle constitution, je propose de mettre à l'épreuve de la volonté des dirigeants des 27 une diplo-

matie commune qui en inclurait les conséquences. S'agissant de l'action pour la paix au Proche-Orient, tous les membres du Quartet s'accordent me semble-t-il sur un point : ils constatent tous les très grands dangers de la dégradation de la situation.

Peut-on laisser la situation se dégrader ? La réponse est clairement non.

Peut-on continuer à s'en remettre uniquement à l'action des Etats-Unis qui seuls auraient les cartes en main ? La réponse est non, également, et il en va du crédit de l'Europe comme des nations qui la composent.

Quel est le moyen de mobiliser tous les partenaires internationaux ? Je suis convaincu que seules des initiatives précises appuyées par des propositions précises issues de consultations et témoignant d'un engagement résolu et unifié de l'Europe sont à même de faire bouger les lignes.

A l'aube de l'élection présidentielle, voici un vœu pieu d'un parlementaire, un vœu pieu qui n'engage que moi, mais qui marque ma profonde conviction sur la pertinence du niveau européen plus seulement dans la résolution des conflits économiques internes et externes, mais dans la résolution de conflits politiques pour lesquelles son poids économique, démographique, culturel et aussi militaire en feront inévitablement le premier des acteurs de la paix.

Je vous remercie.